



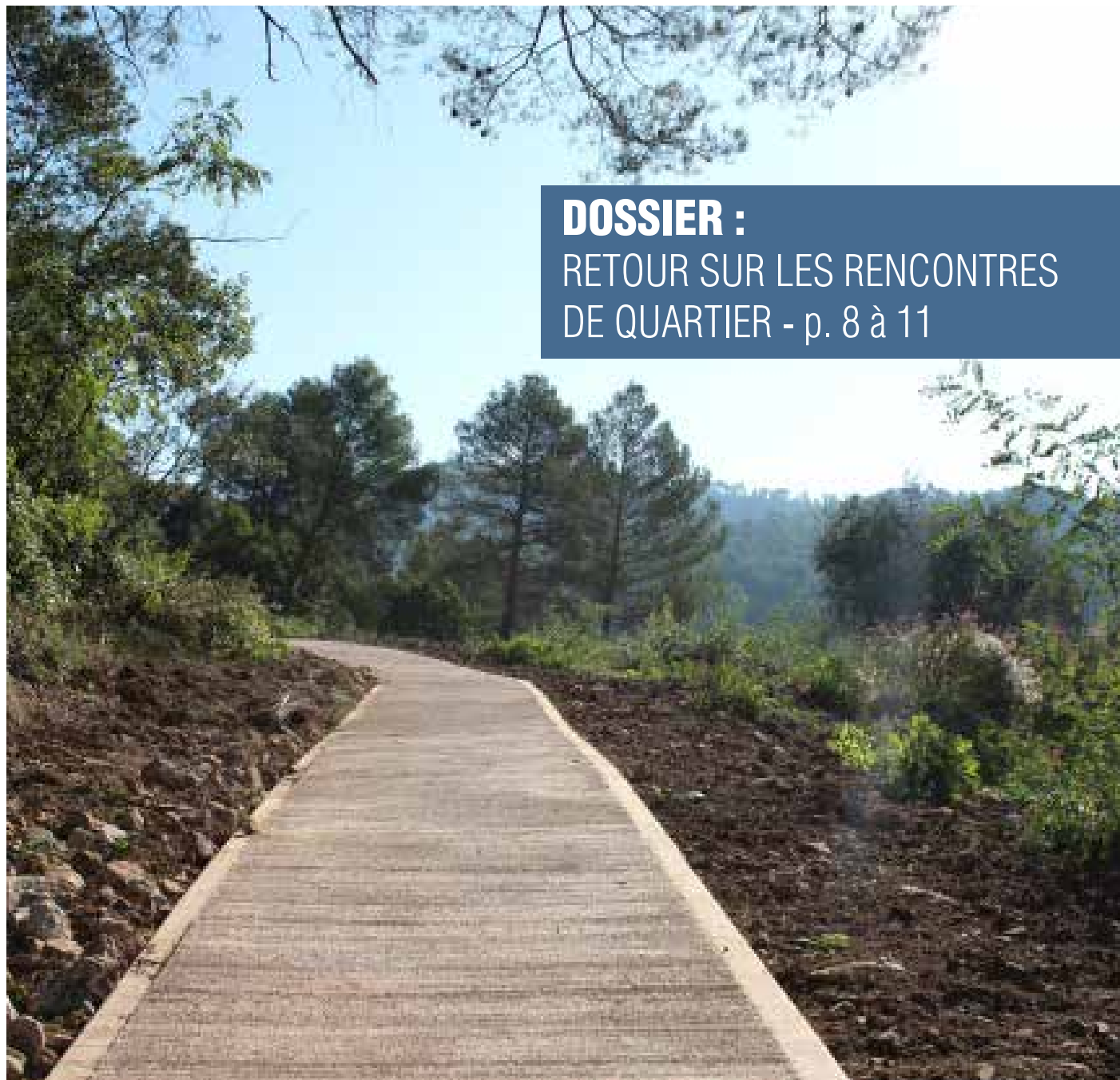
www.mairie-bras.fr

N°37

# Le journal de

Octobre, novembre, décembre 2018

# Bras



## DOSSIER :

RETOUR SUR LES RENCONTRES  
DE QUARTIER - p. 8 à 11

### TRAVAUX

Salle des Fêtes,  
les Candouliers...  
p. 4 et 5

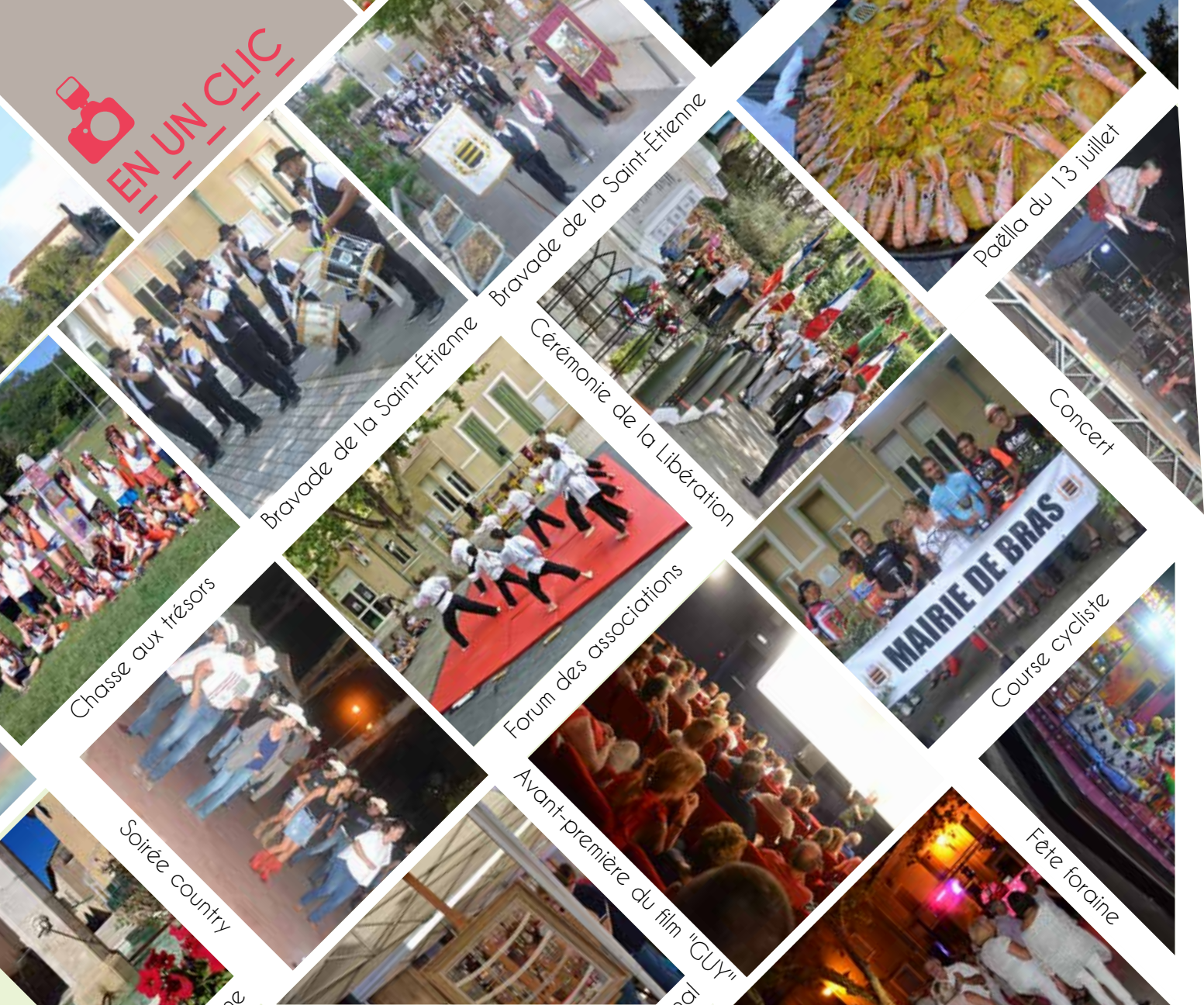
### CULTURE

Clap sur le cinéma  
"Le cercle"  
p. 7

### ASSOCIATIONS

Du nouveau du côté  
des assos  
p.13 et 14

EN UN CLIC



## Reconquête de l'agriculture locale

La municipalité convie  
tous les **agriculteurs**  
et les **propriétaires**  
fonciers de la zone A

à la **réunion**  
**publique sur la**  
**ZAP mercredi 7**  
**novembre à 18h,**  
**salle du Conseil.**

Seront notamment présentées  
les possibilités d'échange de  
terrain entre propriétaires.

La commune de Bras souhaite préserver durablement ses espaces agricoles et redynamiser l'agriculture locale par la mise en place d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) et souhaite pour cela s'appuyer sur l'expertise de la Chambre d'Agriculture du Var. La ZAP est un outil foncier du code rural qui permet de sécuriser à long terme la vocation agricole des terres. Il s'agit d'une servitude d'utilité publique, qui s'impose au Plan Local d'Urbanisme.

La ZAP permet de :

- Préserver à long terme l'outil de travail des exploitants : le foncier agricole. Aucune contrainte supplémentaire n'est associée à la ZAP : ce qu'il est permis de faire aujourd'hui via le règlement d'urbanisme, le reste.
- Lutter contre les friches spéculatives par une mise à disposition facilitée du foncier. Dynamiser et reconquérir l'activité agricole : fermages, échanges de parcelles, installation d'exploitants...
- Conserver le caractère du paysage agricole, identité de la commune.

La mise en œuvre effective d'une ZAP est conditionnée par la réalisation d'un diagnostic agricole et foncier et une concertation étroite avec les exploitants.



Suite à la démission de M. Alain Waerzeggers et de Mme Vanessa Tonarelli, nous accueillons

## deux nouveaux conseillers municipaux

Mme Véronique Sadoulet  
et M. Joël Lamy



Depuis plusieurs années, de nombreuses réformes territoriales ont transformé le périmètre communal en favorisant les regroupements au nom de l'efficacité de l'action publique. La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte a vu le jour en janvier 2017, et je

me suis engagé pleinement dans mes fonctions de vice-président. Bien qu'il ne soit pas toujours facile d'accorder 28 communes, cette nouvelle structure s'organise peu à peu pour traiter au mieux les nombreuses compétences qui lui sont dévolues.

Les enjeux pour les administrés sont importants, et plusieurs dossiers attirent tout particulièrement mon attention :

La mise en place en 2019 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). L'instauration de cette nouvelle taxe et son lissage ont été décidés le 24 septembre dernier, mais les taux de contributions seront fixés durant le premier trimestre 2019. La collecte et le traitement des déchets coûtent de plus en plus cher mais je serai attentif à la mise en place d'un taux juste et à la baisse de la taxe foncière dans une proportion comparable.

La compétence transports, nouvellement exercée par l'agglomération, nécessite encore de nombreuses évolutions pour rendre le service dû aux administrés. Ma volonté est que le maillage des transports en commun réponde à vos attentes et je suis à votre écoute pour faire remonter toutes pistes d'amélioration.

Par ailleurs, je pilote la mise en réseau des médiathèques des 14 communes, dont Bras, qui ont décidé de collaborer pour offrir plus de service :

- des animations mutualisées et ancrées dans le territoire
- une offre documentaire plus abondante et plus diversifiée
- une seule carte pour toutes les bibliothèques du réseau
- emprunt et restitution dans n'importe quel point du réseau

Dès février 2019, vous pourrez ainsi profiter d'un fond documentaire de plus 100 000 ouvrages. Une navette hebdomadaire sera mise en place afin que les livres réservés dans les médiathèques partenaires soient directement livrés à Bras.

Toutefois, l'état va toujours plus loin dans le transfert des compétences. Malgré l'opposition des Maires, les députés ont définitivement adopté le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités et agglomérations. Dès 2020, notre commune ne sera plus décisionnaire de la réparation, de l'extension de son réseau, ni de la tarification du service. L'Etat promet grâce à cette rationalisation une meilleure maîtrise des prix de l'eau et leur harmonisation. Ce transfert sera-t-il réellement favorable aux administrés ? L'avenir répondra à cette question, mais vous pouvez compter sur mon engagement pour y veiller !

*Franck Pero*

Maire de Bras



Le recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

## La commune recrute des agents recenseurs !

Contactez le secrétariat :

Tél. : 04 94 37 23 40

Email : [secretariat@mairie-bras.fr](mailto:secretariat@mairie-bras.fr)

## Adressage :

Afin d'améliorer l'accès aux habitations aux services de secours, facteurs ou services à domicile, la commune s'est engagée dans une démarche de rénovation des adresses, les rendant plus complètes et/ou plus précises. La pose des panneaux est en cours et sera achevée en décembre 2018.

À savoir :

vous pouvez signaler votre changement d'adresse sur le site : [www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R11193](http://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R11193)

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 37 édité par le village de Bras à 1350 exemplaires.

Directeur de la publication : Franck PERO

Rédactrice en chef : Aude BESSIERE

Conception : service communication

Ont participé à ce numéro : Franck PERO, Aude BESSIERE, Jean-Pierre RIVIER, Dominique DE PUYDT, les services municipaux et les associations de Bras

Crédits photos et illustrations : Jean-Pierre Rivier, Freepik

Imprimeur : Action Sud Marketing, 83170 Brignoles



## La Salle des Fêtes est métamorphosée !

La Salle des Fêtes a subi d'importants travaux de rénovation entre début juin et fin septembre. La voilà enfin prête à vous accueillir !



AVANT



Construction d'un muret

L'école aussi a fait peau neuve



Réaménagement du réfectoire



Réfection des peintures au sol



Dotée d'un équipement pluridisciplinaire, l'aire de loisirs pourra bientôt accueillir sportifs et promeneurs.



## Route de Barjols

Création d'un trottoir, enfouissement du réseau pluvial depuis le service technique de la commune au lotissement le Clos Villageois.



# JEUNESSE FAMILLE CULTURE

## Votre médiathèque évolue !

Votre médiathèque s'adapte à vos besoins !

*Ce qui change :*

- une équipe de 2 personnes
- ouverture plus tardive 2 soirs / semaine
- ouverture supplémentaire le mercredi matin et le samedi après-midi, jours où la fréquentation est plus importante.
- Le nombre d'emprunts par carte est illimité (hors nouveautés et DVD)
- Ateliers créatifs pendant les vacances scolaires, ateliers ludothèque 1 fois par mois et contes / spectacles (en plus des habituels).

La médiathèque fonctionne en partenariat avec l'école (accueil de classe, club lecture), la crèche et le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) afin de pouvoir éveiller le plaisir de la découverte, développer le goût de la lecture et sensibiliser les enfants à la culture.

La médiathèque de Bras fait partie depuis juillet 2018 du réseau des médiathèques de la Provence Verte. Cette alliance lui permet de vous proposer des animations culturelles de manière plus régulière, synonymes de partage et de convivialité !

Le projet d'une nouvelle médiathèque est en cours. Après une phase de démolition prévue à partir d'octobre, les travaux débiteront en janvier 2019 pour une durée d'un an.

Le nouveau bâtiment de plus de 500 m<sup>2</sup> abritera également une salle dédiée aux associations, un bureau administratif et la médiathèque (317m<sup>2</sup>), qui disposera d'un jardin de lecture.

Réunion de présentation du projet de la nouvelle médiathèque vendredi 12 octobre à 19h en salle du Conseil

***Parce que ce lieu se veut être votre médiathèque, vos avis nous intéressent. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, afin d'en faire un lieu de vie, de culture et de partage !***




Harmonie et Claire vous accueillent, vous informent, vous conseillent.



Contact :

04 94 37 23 47

mediatheque@mairie-bras.fr

 Médiathèque de Bras

## Nouveaux horaires

Sept à avril	<b>mardi</b> :	15h30 à 18h30
	<b>mercredi</b> :	9h00 à 12h00 14h00 à 17h00
	<b>jeudi</b> :	15h30 à 18h30
	<b>vendredi</b> :	15h30 à 18h30
	<b>samedi</b> :	9h00 à 12h00 14h00 à 17h00
	Mai à août	<b>mardi</b> :
<b>mercredi</b> :		9h00 à 12h00 14h00 à 17h00
<b>jeudi</b> :		15h30 à 18h30
<b>vendredi</b> :		15h30 à 18h30
<b>samedi</b> :		9h00 à 12h00

## Cinéma "Le Cercle"...La reprise !

**Excellente nouvelle pour les passionnés du 7<sup>ème</sup> art :  
le cinéma "Le Cercle" a réouvert ses portes le 28 septembre dernier !**

Depuis le départ de notre exploitant, seules les séances mensuelles de la médiathèque, le Ciné-Club de l'Arrimage, les Ciné-débats de l'association Valentin Haüy et Ciné-conférences de Triomphe du Cœur utilisent cette infrastructure.

Un groupe de travail constitué de membres du conseil des sages, d'un représentant de l'Arrimage et d'élus a étudié différentes possibilités pour faire aboutir ce dossier. C'est ainsi que nous nous sommes rapprochés de Ciné 83 : le réseau associatif de diffusion cinématographique de la Ligue de l'Enseignement - FOL du Var (Fédération des Œuvres Laïques du Var).

Créé en 1982, Ciné 83 accompagne les politiques culturelles territoriales dans plus de 20 communes du Var et des Bouches du Rhône. Par ses interventions dans des territoires

éloignés, Ciné 83 favorise l'accès de la culture au plus grand nombre. Une Convention de Partenariat pour l'exploitation de la salle a été établie entre Ciné 83 et la mairie de Bras, et ce, à titre gracieux, la municipalité apportant un soutien financier non négligeable.

**Deux projections auront lieu chaque vendredi :**

- **1<sup>ère</sup> séance : 18h30**  
**film familial ou d'animation**
- **2<sup>ème</sup> séance : 20h30**  
**film grand public, comédie**

*Les horaires des séances sont susceptibles d'être légèrement modifiés en fonction des films ou de la saison.*

Il nous sera également possible d'ajouter des séances en fonction d'opportunités : films à grand succès, films en direction des scolaires, etc...

D'ailleurs, lundi 20 août, nous avons projeté en avant-première "Guy", en présence de l'acteur et réalisateur Alex Lutz, dans une salle bien remplie !

Début du partenariat et première projection vendredi 28 septembre, et ce 48 semaines par an. La disponibilité des films récents est fonction des distributeurs, des films et des saisons, mais Ciné 83 propose le plus souvent des films 2 à 3 semaines après leur sortie nationale.

Le prix unique des places est fixé à 6€.

A très bientôt dans notre belle et confortable petite salle de cinéma "Le Cercle" ! Nous comptons sur vous pour que sa fréquentation en fasse un lieu incontournable et de rencontre de notre village.



## Une rentrée en musique !

Le jour de la rentrée scolaire, des musiciens du conservatoire de la Provence Verte ont offert à l'ensemble des écoliers de Bras un concert détonant pour une rentrée peu ordinaire !

Un grand merci à Mme l'inspectrice académique de circonscription, à M. l'inspecteur académique du Var, à Mme la conseillère pédagogique départementale pour l'éducation musicale, M. le directeur de l'école de Bras, M. le directeur du conservatoire, les enseignants et bien sûr, aux musiciens !





## BRAS & CO : RETOUR SUR LES RÉUNIONS DE QUARTIER ET LE DIALOGUE CITOYEN

Les réunions de quartier organisées par l'équipe municipale entre le 18 avril et le 4 juillet dernier ont fait étape dans 10 quartiers du village (cf. journal N°35).

L'objectif prioritaire de ces rencontres était d'instaurer un dialogue citoyen, d'améliorer les politiques publiques tout en permettant aux habitants de prendre part au dessein collectif par le dialogue.

Chaque semaine, Franck PERO, le maire, et les élus sont venus dans votre quartier pour vous rendre compte de la richesse des actions menées, échanger et dialoguer dans un esprit constructif sur des thématiques au cœur de la vie quotidienne : travaux, école, activités de loisirs, action sociale, embellissement du quartier, urbanisme, circulation, etc...

Ce fût également l'occasion de recueillir votre point de vue et vos interpellations afin d'ajuster et orienter les actions à mener pour les années à venir.

### Pourquoi le dialogue citoyen ?

L'équipe municipale fait de la participation citoyenne un élément central de la mandature : commissions extras municipales, réunions publiques, permanence des élus, rencontres de quartier ... toutes ces actions reposent sur des convictions assez simples :

- Les Brassois ont une expertise d'usage, une expertise vécue de leur quartier.
- Les Brassois sont légitimes pour donner leur avis, participer à la construction du projet de la commune et contribuer ainsi à l'amélioration du bien-vivre à Bras.
- Le collectif est une force et une source d'innovation.





## Quel bilan ?

Un compte rendu détaillé par quartier vous sera transmis très prochainement. Nous tenons toutefois à partager avec vous un retour général sur les sujets, questions et remarques qui font l'actualité du village.

## Propreté et incivilités :

C'est une de vos préoccupations première ! Nous avons recueilli de nombreuses remarques relatives à la propreté du village et aux actes d'incivisme : déchets laissés à côté des poubelles, décharges sauvages dans les espaces naturels ou sur des terrains privés, propreté des abords de route ou de la salle des fêtes, propreté des trottoirs ou des toilettes publiques, détérioration de biens privés, etc.

L'incivisme impacte fortement la propreté des espaces publics donnant la sensation d'un village non entretenu. Par ailleurs, même si les équipes techniques ont poursuivi leurs passages répétés, elles ont été très mobilisées ces dernières semaines par les manifestations estivales, ainsi que les tâches liées à la mise en place et/ou la finalisation des chantiers en cours.

Nous avons la volonté d'améliorer la propreté des espaces publics, notamment par le renforcement

des moyens et des actions mises en oeuvre. Nous souhaitons également sensibiliser la population au maintien de la propreté et faire baisser les incivilités en sanctionnant si besoin ; pour que chacun se sente responsable et impliqué dans la qualité de vie à Bras.

Il en est de même des propriétaires de chiens et des excréments qui souillent les rues ou les abords de l'école. Nous allons mettre en place des distributeurs de poches "Canisettes" et sensibiliser les gens.

### Rappel des sanctions financières encourues :

- 180 € : jet de détritus ou de mégots, ainsi que la miction sur la voie publique
- de 450 € à 750 € : dépôt sauvage de déchets ou encombrants  
*À savoir : si vous avez utilisé votre véhicule pour les transporter, vous risquez jusqu'à 1 500 € d'amende !*
- 450 € : déjections canines non ramassées

## Sécurité et circulation :

La circulation piétonne dans le village est au coeur de vos préoccupations. Suite aux réunions nous avons prévu au budget 2019 une opération de marquage des cheminements piétons : passages vers le stade et le pont des allées, cheminement piéton dans le village, places PMR à l'école, etc.

Dans la même dynamique nous étudions la mise en sécurité du parking de l'école et là aussi, allons marquer les cheminements piétons pour plus de sécurité pour nos enfants. Toutefois, nous rappelons que la sécurité des enfants est l'affaire de tous. Beaucoup de familles veulent stationner au plus près, voire devant la porte de l'école. Ce qui engendre des problèmes de sécurité qui mettent en danger l'intégrité physique des enfants.



# RENCONTRES DE QUARTIER

Il faut accepter d'utiliser les places de stationnement situées à proximité (parking de la mairie, stationnement devant les HLM), et faire quelques pas à pied.

*Dans tous les quartiers, les problèmes de vitesse sont récurrents...*

Vous avez été nombreux à nous alerter à propos de la vitesse excessive sur le chemin du Val à Saint Maximin (route de la déchetterie). Cette route étroite et très empruntée avait déjà fait l'objet d'un arrêté municipal (2016-N°298) en juillet 2016 limitant la vitesse à 30km/h. Toutefois, la route nécessite des travaux de mise en sécurité et nous avons fait les premières démarches afin d'acquiescer les parcelles qui nous permettraient d'envisager un élargissement.

Ce problème de vitesse a été aussi abordé sur de nombreux chemins de la commune.

Différentes solutions sont en cours d'analyse comme l'installation de nouveaux ralentisseurs ou bien limiter la vitesse à 30km/h mais avant tout le civisme et le respect du code de la route restent de mise.

Concernant le centre-village, malgré une forte campagne de verbalisation, il y a toujours des stationnements anarchiques

en centre ville. Les règles de stationnement sont définies pour éviter toute congestion de la circulation. Nous continuerons les verbalisations à l'encontre de ceux qui ne les respectent pas.

Le problème de la circulation des poids lourds dans le centre-village a également été très souvent évoqué. Monsieur le maire a rencontré le chef de secteur au



département pour trouver une solution :

*un arrêté a été pris le 22 août afin d'interdire la traversée du village au plus de 19 tonnes. Il sera applicable dès l'installation des panneaux prévue début octobre.*



## Petits et grands travaux :

Les demandes les plus fréquentes qui nous ont été adressées concernent l'entretien des routes et chemins : réparations de trou, nettoyage des fossés, réfection de la chaussée, fauchage, problème de pluvial, etc.

Bras possède 60 km de chemins communaux et cela représente un travail colossal pour nos services.

La plupart de vos demandes sont satisfaites, les autres sont en cours de programmation ou de chiffrage.

Pour animer leurs soirées d'été, les amateurs de pétanque nous ont demandé de pouvoir éclairer le boulo-drome. Un premier chiffrage réalisé demande d'être affiné mais nous prévoyons une mise en service avant la prochaine période estivale.

L'enfouissement des réseaux (téléphone, électricité) a également été évoqué.

Les travaux sont déjà chiffrés. Cependant l'importance de l'investissement nous oblige à programmer leur réalisation sur plusieurs années, en coordination avec la réfection des rues principales.



## Questions diverses :

"La fibre c'est pour quand ?"

Bonne nouvelle, la commune de Bras est déjà intégrée au calendrier d'Aménagement Numérique Territorial (ANT). L'ambition pour le Var dans le cadre du Plan France Très Haut Débit : "le THD pour tous en 2022 dont 80% en fibre optique". Le Financement des réseaux sera public et privé. La priorité est à l'investissement privé, les collectivités interviendront dans le traitement des zones jugées moins rentables. Bras étant classé comme telle, l'installation se fera dans la phase finale du plan, mais c'est prévu !

"Que faire en cas de dégradations provoquées par des sangliers ?"

L'explosion démographique des populations entraîne parfois des dégâts autour des habitations. Si c'est bien la fédération départementale des chasseurs, qui a en charge le fonds chargé de l'indemnisation, cela concerne uniquement les dégâts agricoles... Pour tous les autres administrés, il faut faire une déclaration à votre assurance qui prendra en charge selon les modalités contractuelles.

Urbanisme :

Vous êtes nombreux à vous inquiéter au sujet de la nouvelle réglementation sur la DECI qui renforce le maillage des poteaux incendie. C'est légitime car depuis l'arrêté préfectoral de février 2017, plusieurs permis de construire ont été refusés sur le village. Ce point d'actualité vous sera détaillé dans le dossier du prochain journal.

## Remerciements :

Au delà des doléances et interrogations, nous avons été très touchés par vos témoignages de reconnaissance pour les actions menées : le fleurissement du village, l'amplitude des horaires de la déchetterie, la mise en place des containers enterrés, le déneigement des routes, la création de l'espace de loisirs des Candouliers, la construction de la crèche, les animations proposées tout au long de l'année, et de manière plus générale la qualité de vie à Bras.

"J'adresse donc un grand **MERCI** à tous les participants à ces réunions. Vos remarques et vos idées nous enrichissent et nous permettent d'avancer toujours plus loin dans notre mission de service public. Vos témoignages de gratitude nous vont droit au coeur. Je vous donne donc rendez-vous en 2019 pour de nouvelles rencontres de quartier en espérant vous y retrouver de plus en plus nombreux !"

Franck PERO,  
Maire de Bras

## Vos prochains rendez-vous citoyens

12 octobre

présentation du projet de la médiathèque

19 octobre

pot festif en l'honneur de la reprise du cinéma

7 novembre

Réunion publique sur la reconquête des terres agricoles

12 janvier

vœux du maire



Nous vous l'avions promis ! Venez partager notre **goûter-théâtre** organisé par le CCAS avec le concours des volontaires en Service Civique, ce **samedi 6 octobre à 15h en Salle des Fêtes**. Le Théâtre des Fourmis Rouges vous présentera un spectacle en deux parties :

### Première partie :

**"Les Boulingrin"; de Courteline**  
Monsieur Des Rillettes, pique-assiette de son état, débarque innocemment chez M. et Mme Boulingrin, persuadé de passer chez eux un bon moment à l'œil. Il déchantera très vite... Une comédie burlesque où tous les coups sont permis.

### Deuxième partie :

**"Petites scènes de la vie pas si ordinaires"**

Suite de sketch sur les relations entre hommes et femmes d'aujourd'hui. Autant d'incohérences qui donnent vie à des situations délicieusement ridicules et dans l'air du temps.

**Entrée libre pour les plus de 60 ans**  
Renseignements / Tél. : 04 89 67 07 43  
CCAS@mairie-bras.fr



## INVITATION

### Portes ouvertes du Service Civique :

santé, beauté et bien-être au rendez-vous !

Mercredi 7 novembre 2018 de 14 à 17h aura lieu en salle du conseil, un Accueil Santé, Beauté et Bien-Etre organisé par nos volontaires en Service Civique.

Ce sera l'occasion de vous présenter la mission de nos volontaires et les actions moins connues du CCAS.

Au programme, entre autres, des conseils beauté personnalisés et des jeux pour les enfants.



Des événements sur tout le Var pour tous les parents et à vivre en famille.

### Programme :

<http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/831/Documents/Quinzaine%20des%20familles/Livret%20QF%20V20.pdf>



## ACTE CIVIL

### MARIAGES



■ **ERRATUM** : Dylan CISTERA et Sarah MESSAOUDI se sont dit oui le 30 juin et non le 15 mai comme annoncé dans le Journal de Bras n°36.

■ Florian GENINATTI et Aude BESSIERE le 7 juillet ■ Benjamin PETAROSCIA et Laetitia LORILLO le 8 septembre

### NAISSANCES



■ Lilian Stéphane Dorian DI DOMENICO né le 2 juin de Sylvain DI DOMENICO et Céline PINCHAUX ■ Zack CANO STANKOVIC né le 9 juillet de Richard CANO et Anaïs STANKOVIC ■ Max Arthur CHENAULT né le 27 juillet de Ronan CHENAULT et Lisa SINGERY ■ Giuliana Claude Suzanne MIRABILE née le 11 septembre de Ludovic MIRABILE et Émilie JENTILE

### DÉCÈS



■ Huguette Andrée Simone SOULIÉ épouse BERTHAUT le 14 juin ■ Jean-François SEGURA le 2 juillet ■ Raymond CUOMO le 5 juillet ■ Léon VENTRE le 12 juillet ■ Philippe MOISSONNIER le 27 juillet ■ Luc SEBASTIAN le 15 septembre

## Le forum des associations ... En plein air !

Le tout premier week-end de septembre, veille de la rentrée scolaire, plus de 20 associations sont venues présenter leurs anciennes et nouvelles activités dans la cour de la mairie, spécialement aménagée pour cette occasion, ce qui permettait de bien circuler et repérer facilement les différents stands.

Sous une météo radieuse, ce lieu a enchanté les exposants et leurs nombreux visiteurs : après de multiples renseignements, des contacts ont été pris et des adhésions enregistrées. Dans certains cas le premier

cours d'essai est proposé gratuitement !

Un grand merci au Club Hy Vong qui nous a présenté de belles démonstrations de Viet Vu Dao, ainsi qu'à l'association Famille et Compagnie pour la tenue de la buvette.

Durant le mois de septembre, comme ce fût déjà le cas en juin, les activités associatives utilisant la Salle des Fêtes, en totale rénovation, ont été transférées à la Salle du Conseil en mairie. Mais à partir d'octobre, les associations retrouvent une Salle des Fêtes agréable, confortable, sécurisée et fonctionnelle.



## Happy Fit l'équilibre du corps, l'harmonie de l'esprit



L'association Happy Fit, l'équilibre du corps, l'harmonie de l'esprit a pour objectif le bien-être de la personne.

Prendre soin de soi, c'est trouver un équilibre à la fois physique, physiologique, psychique et spirituel.

Cette année, des cours de sport collectifs ou individuels de Cardio-Boxe, Zumba, Circuit-Training pour les adultes, et des cours de danse Hip-Hop pour les enfants et adolescents, sont proposés de manière hebdomadaire.

Des sessions d'informations seront mises en places et différents thèmes seront proposés :

gestion des émotions, équilibre alimentaire, apprendre à se maquiller en fonction de son visage, fleurs de Bach, huiles essentielles...

Des ateliers spécifiques pour personnes avec autisme seront également organisés (activités physiques, habiletés sociales...) avec projet d'inclusion.

D'autres actions sont à venir !

Contact : 06 71 17 11 08 / [nathalie.pariot.psy@orange.fr](mailto:nathalie.pariot.psy@orange.fr)

## The Black Horses

La Danse Country (littéralement "danse paysanne" ou "danse du pays") est très appréciée pour son ambiance conviviale.

Elle apporte de nombreux bienfaits, que ce soit au niveau du corps ou de l'esprit, et est reconnue pour le bien-être qu'elle procure, car l'élève peut apprendre à lâcher-prise et à améliorer sa concentration tout en s'amusant.

Selon une enquête américaine datant de 2016, la danse country stimulerait la mémoire et améliorerait les capacités de notre cerveau.

Les cours collectifs sont nécessaires pour progresser rapidement, mais également pour rencontrer d'autres passionnés de cette danse western.

Les cours sont ouverts à tous : ados, adultes, seniors, tous âges confondus, se déroulent le mardi et mercredi soir de 19h45 à 22h00 selon les niveaux à la Salle des Fêtes.

Alors n'attendez pas et venez rejoindre le Club de Country de Bras « The Black Horses ».

La country est bien plus qu'une danse, c'est un état d'esprit.

Contact : Sandra 06 30 35 03 79



Soirée country aux Allées

## Ateliers d'écriture O Mot Habilis

Écrire ensemble, c'est ouvrir un espace de créativité, découvrir des auteurs, construire nos propres textes, s'amuser à les défaire, jouer avec les mots. Écrire c'est donner du souffle à son quotidien. Nous écrivons, nous lisons, nous commentons... en toute simplicité.

Pour César, c'est *"créer des textes originaux et jouer avec sa mémoire pour mieux la faire parler"*.

Pascale chuchote *"c'est une nouvelle surprise tous les mardis matin"*.

Gaëlle nous confie *"par le biais de l'écriture je découvre l'autre d'une manière singulière, inattendue"*.

Et pour Claudette, qui participe depuis quatre ans, les ateliers sont une chance de *"découvrir chaque fois le monde et l'écriture d'un auteur, expérimenter des manières inattendues de trouver des mots, développer un imaginaire et les moyens d'en rendre compte. C'est aussi l'assurance d'un regard bienveillant qui favorise le questionnement, l'expérience du partage et de la confraternité dans un groupe"*.



Si vous aimez écrire, si vous n'avez jamais osé vous lancer, si vous avez déjà participé à des ateliers d'écriture, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Je propose des ateliers d'écriture "découverte" à Bras.

Muriel Gimenez

Animatrice, titulaire du DU de formateur(trices) en atelier d'écriture

Informations et inscriptions :

06 86 15 62 81 / [assoomothabilis@laposte.net](mailto:assoomothabilis@laposte.net)

<https://omothabilis.wordpress.com>



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## Bras à l'heure du Téléthon

L'Association Valentin Haüy se propose cette année de relancer le Téléthon à Bras.

Suite à quelques discussions avec des amis, nous avons clairement ressenti l'attente des brassois pour un retour du Téléthon. Beaucoup de brassois ont exprimé leur envie d'y participer, également de nombreuses associations. Nous pouvons aussi compter sur le soutien de Mr le Maire et de la municipalité.

Nous avons déjà organisé deux réunions de préparation avec des particuliers et des membres associatifs soucieux de faire revivre cet événement. Monsieur le Maire a conclu notre dernière rencontre par ces mots : "Il est important de se servir de ce qui a été fait avant comme base et de repartir sur des idées nouvelles ; c'est ce que vos propositions vont

permettre". Nous proposons de partir sur une formule différente de ce que vous avez connu en élaborant des pôles



d'activités dans le village qui évolueront simultanément.

Nous imaginons un parcours entre le site des Candouliers et la salle des fêtes avec différents ateliers ou animations. Nous pourrions ainsi faire vivre Bras tout entier à l'heure du Téléthon.

Si vous avez un peu de temps pour les préparatifs et des idées à donner, nous allons créer différents groupes de travail et choisir un nombre d'animations qui auront chacune leur référent. Nous vous donnons rendez-vous le 19 septembre à la mairie de Bras à 19H pour la prochaine réunion. N'oublions pas pourquoi nous le faisons, pour la collecte de fonds au profit de la recherche médicale, des thérapies innovantes contre les myopathies et maladies rares. Préparons cette rencontre dans la joie car il s'agit bien d'organiser un événement festif familial où chacun trouve sa place.

Contact AVH : Alfred DUCHI  
Tél. : 06 84 96 76 18  
Email : ea.duchi@orange.fr

## Clin d'œil des anciens combattants

La traditionnelle "Sardinade" de la section de Bras de l'Union Nationale des Combattants s'est déroulée le 2 juin dernier dans la salle des associations. Depuis près de 20 ans cette journée de Printemps réunit adhérents et invités de tous horizons dans une ambiance conviviale pour la dégustation des demoiselles de la mer et ceci sous la houlette du Président Edmond Le Moal et son équipe. Cette année encore un repas dansant suivi d'une



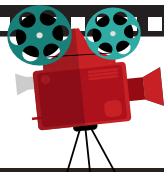
Commémoration de la Libération de Bras

tombola a apporté cette chaleur amicale dont nous avons tant besoin en ces temps parfois moroses. Les anciens combattants souhaitent que les divers rassemblements festifs perdurent mais que la présence des brassois aux cérémonies patriotiques soit plus effective. Il devient nécessaire pour se clamer français de venir se recueillir devant les noms de ceux qui sont tombés pour la défense de la Liberté. De nombreux jours fériés de nos calendriers ont été à l'origine uniquement consacrés au souvenir de ceux tombés pour la défense de la France et de son drapeau, mais on l'a vite oublié !

Quelques mots ajoutés à l'attention des anciens sous les drapeaux en Algérie de 1962 à 1964. La loi des finances de 2019 va prévoir l'obtention de la carte du combattant et qui plus est, la retraite afférente à ceux concernés par ces dates.

En conséquence, vous qui avez servi, contactez le président de l'UNC BRAS Edmond Le Moal. Tél.: 04 94 69 90 03. Il vous apportera tout renseignement utile pour la constitution des dossiers.

# Agenda



Chaque vendredi : 18h30 et 20h30

**Séances de cinéma** - Cinéma Le Cercle. Tarif : 6 €  
Infos. Ciné83 : 04 94 24 72 86 / cine83@laligue83.org  
www.facebook.com/FOL83 - www.allocine.fr/salle "Le Cercle"

## OCTOBRE

### ■ Samedi 6

15h - **Goûter-théâtre** - salle des fêtes. Entrée libre pour les + de 60 ans  
Infos / CCAS : 04 89 67 07 43

### ■ Vendredi 12

19h - **Réunion publique : présentation du projet médiathèque**  
Salle du conseil. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

### ■ Samedi 13

De 10h à 17h - **Templiers et mystères de Provence** - Salle des fêtes. Infos / Brachium Templarii : brachium.templarii.over-blog.com  
Fête du livre (entrée libre) et cycle de conférences (5€)

### ■ Dimanche 14

de 10h à 19h - **Salon des collectionneurs** - Salle des Fêtes  
Infos et inscriptions / Bras Initiatives : 04 94 78 59 84

### ■ Lundi 15

21h - **Conseil municipal** - Salle du Conseil

### ■ Vendredi 19

20h - **Apéritif festif** - Cinéma Le Cercle  
pour fêter la reprise des séances de cinéma, partagez avec l'équipe municipale un moment convivial entre les 2 projections.

### ■ Mardi 30 octobre

de 8h à 12h30 - **Collecte du sang** - Salle du Conseil



## NOVEMBRE

### ■ Samedi 3

19h - **Soirée country** - Salle des fêtes  
Infos / The Black Horses : theblackhorses@laposte.net

### ■ Mercredi 7

18h - **Réunion publique : la reconquête des terres agricoles**  
Salle du conseil. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

### ■ Dimanche 11

10h - **Cérémonie de l'Armistice** - Messe puis carré militaire.  
Monument aux Morts. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

### ■ Samedi 17

De 15h à 00h - **Loto et soirée dansante** - Salle des fêtes  
Infos / Association Étoile sportive brassoise : aesb@gmail.com

### ■ Lundi 19

21h - **Conseil municipal** - Salle du Conseil.

## DÉCEMBRE

### ■ Dimanche 5

De 10h à 18h - **Marché de Noël** - Atelier aux lampions de la paroisse  
- Centre ville. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

18h - **Cérémonie commémorative de la guerre d'Algérie** -  
Monument aux Morts. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

### ■ Samedi 8

De 10h à 22h - **Téléthon** - Salle des Fêtes.  
Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

## JANVIER

### ■ Samedi 12

18h - **Voeux du Maire** - salle des Fêtes. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

# SERVICES

## MAIRIE

04 94 37 23 40 / secretariat@mairie-bras.fr  
Lundi au vendredi : 8h-12h  
Mardi et jeudi : 8h-12h et 15h-18h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois : 9h-12h

## POLICE

04 94 37 23 41 / police@mairie-bras.fr  
Agents : 06 14 43 19 66 / 06 14 43 08 47

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

06 18 35 17 30  
Lundi au vendredi : 7h30-8h40.  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30

## ACCUEIL DE LOISIRS

06 18 35 17 30 / accueildeloisirs@mairie-bras.fr  
Mercredi : 13h30-18h30 et du 9/7 au 24/8 inclus

## MÉDIATHÈQUE

04 94 37 23 47 / mediatheque@mairie-bras.fr  
Mardi au vendredi : 15h30-18h00  
Samedi : 9h00-12h30

## CCAS

04 89 67 07 43  
Lundi : 9h30-11h30 ou sur rendez-vous  
mercredi après-midi ou vendredi matin

## TECHNIQUE

06 23 04 07 24 / ydanrey@mairie-bras.fr

# NUMÉROS UTILES

## ÉCOLE

04 98 05 12 99

## CRÈCHE

06 71 05 80 00 / www.maisonenfance.fr

## DÉCHETTERIE

04 98 05 23 53 / www.sived83.com

## AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

04 98 05 27 10

## VÉOLIA

09 69 329 328 (Gestion de l'eau)

## LA POSTE

04 94 69 94 15

Lundi au samedi : 8h30-11h30

# PERMANENCE ÉLUS

Les samedis 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, 1<sup>er</sup> et 15 décembre sans RDV, un élu est présent de 9h à 12h en mairie pour répondre à vos questions. Pour le contacter :

**Franck PERO** - Maire - Finances, écoles  
fpero@mairie-bras.fr - sur rdv

**Dominique DE PUYDT** - Affaires sociales, habitat, lien intergénérationnel  
ddepuydt@mairie-bras.fr

**Guy HERNANDEZ** - Travaux, cérémonies  
ghernandez@marie-bras.fr

**Anne COUPLEZ** - Urbanisme  
annecouplez@mairie-bras.fr

**Aude BESSIERE** - Communication, développement économique et touristique  
abessiere@mairie-bras.fr

**Jérémy MESSAOUDI** - Culture, festivités, jeunesse et sport - jmessaoudi@mairie-bras.fr

**Jean-Pierre RIVIER** - Associations, conseil des sages - jprivier@mairie-bras.fr

